

Les présidents des associations régionales OPLGO

A

Frédéric Epineau
Président d'OPLGO

Le 04/03/2025

Monsieur le président, cher Fred

OPLGO est une aventure humaine et collective.

Bien que depuis novembre 2022 nous vous ayons tous fait part de notre exaspération concernant le comportement de Frédéric DAVID et Christine PERSAIS, nous avons attendu le 5 mars 2024 pour enfin leur infliger la sanction qu'ils méritaient depuis longtemps temps vu les fautes commises envers l'OP, envers notre acheteur Lactalis et les incorrections à l'égard des membres du conseil d'administration.

Entre novembre 2022 et mars 2024, nous avons fait preuve d'indulgence pour que l'association OPLGO Bretagne puisse être représentée au conseil d'administration d'OPLGO.

Cette représentation déléguée à Frédéric DAVID et Christine PERSAIS fut très difficile vu leurs positionnements systématiquement polémiques même s'ils finissaient toujours par des votes d'acquiescement à l'avis général.

Ils n'ont jamais fonctionné dans un souci d'intérêt général et ont toujours pollués les tâches ou mandats qui leur ont été délégués par des initiatives ou des rétentions d'informations nuisibles au collectif.

La mise en difficulté d'OPLGO dans les négociations avec notre acheteur suite au non-respect répété de la règle de l'apport total par l'exploitation de Frédéric David, alors vice-président d'OPLGO aurait pu nous mettre tous en danger sans parler des fausses accusations et des basses attaques personnelles dont ils étaient coutumiers.

La suite, nous a démontré jusqu'où ils étaient capables d'aller...

Aucune personne correcte n'aurait donné à cette perte de mandat bien méritée, les suites auxquelles nous devons faire face depuis 1 an. Il est évident qu'ils n'ont aucune préoccupation du sort de leurs collègues producteurs de l'OP mais encore moins de leurs collègues d'OPLGO Bretagne qu'ils ont trompés et utilisés honteusement depuis 1 an pour satisfaire leurs ambitions.

Aucun d'entre nous n'imaginait lorsque nous vous avons accompagné quand vous vouliez essayer de mettre en garde les membres de l'association OPLGO Bretagne le 14 mars 2024, que nous aurions été reçus par un vigile, un avocat et un huissier, missionnés par ces 2 protagonistes.

Malgré les nombreux témoignages de producteurs d'OPLGO Bretagne indignés et angoissés par les conséquences des agissements de ces 2 personnes nocives et exigeant rester à OPLGO, nous, les membres du bureau d'OPLGO, reçus par Lactalis, voulions encore trouver des issues raisonnables.

Nous avons été d'accord pour trouver des solutions pour tous les membres de cette association qui ne voulaient pas se faire manipuler par ces 2 personnages que rien n'arrête et nous avons accueilli tous ceux qui le souhaitaient dans nos associations et ainsi éviter qu'ils soient privés de volumes supplémentaires. L'action a été fructueuse puisque notre acheteur a opté pour les aider à nos côtés.

Mais c'était sous-estimer, Frédéric DAVID et sa comparse Christine PERSAIS qui ont continué et continuent à utiliser les producteurs car rien ne les arrête. Au prix de nombre d'illégalités et de mesures anti-démocratiques, ils se sont accaparé l'association OPLGO Bretagne pour parvenir à leurs fins qui ne semblent être que la satisfaction d'ambitions personnelles.

Nous nous sommes tous résolus à les assigner pour voir la justice mettre un terme à leurs exactions et faire nommer un mandataire qui aurait pu reprendre en mains l'association OPLGO Bretagne. Mais la justice et ses auxiliaires n'ont pas été d'un grand secours.

Vous n'en êtes pas responsable.

Aujourd’hui, les producteurs qui ont voulu quitter OPLGO Bretagne nous rapportent qu’ils sont excédés : l’équipe autour de Frédéric David qui a pris le pouvoir dans OPLGO Bretagne, non seulement, leur refuse leur démission, mais les assomme de mails dénigrant OPLGO qu’ils ont choisi de ne pas quitter. D’autres nous rapportent être perdus car ils veulent rester avec nous dans OPLGO et subissent des pressions ...

Ils continuent à nous demander d’agir pour défendre leurs droits de producteurs organisés en OP mais malheureusement le droit limite les actions des OP ...

Ayant enfin intégré cet état de fait, certains ont manifesté la volonté de saisir eux-mêmes la justice puisque dans une décision, il a été mentionné qu’ils étaient les seuls à pouvoir demander que les décisions prises par leur association rebaptisée Breiz Horizon aussi illégalement que le reste, soient annulées et qu’ils retrouvent un fonctionnement serein au sein d’OPLGO, raison d’être de leur adhésion à l’association.

Ils savent qu’ils risquent de subir des pressions, des chantages, mais ils le font pour eux et pour leurs collègues et pour notre OP.

Nous les soutiendrons tant moralement que financièrement si nécessaire.

Nous continuerons à accueillir tous ceux qui ne souhaitent pas rester prisonniers d’une cabale à buts personnels de quelques-uns.

De plus, les producteurs des autres associations OPLGO n’entendent pas en rester là.

Ceux qui ont construit OPLGO, qui s’y sont investis pour leurs collègues, soutiennent son président ainsi que sa directrice, attaqués personnellement dans l’exercice de leurs fonctions. Ils refusent d’être les spectateurs et les victimes « d’une casse en règle » de leur OP, qui coûte du temps et de l’argent.

Voilà 1 an que l’argent de l’OP et de nos associations régionales OPLGO est utilisé pour essayer d’obtenir une décision de justice qui juge toutes leurs initiatives illégales ou qui mandate quelqu’un qui n’hésitera pas à remettre de l’ordre.

Nos adhérents ne supportent plus d’avoir à combler le non reversement à OPLGO des cotisations 2024. En effet, les producteurs OPLGO Bretagne doivent savoir que leurs cotisations prélevées au titre de leur mandat de négociation confié à OPLGO sont bloquées par Breizhorizon soit près de 100.000 euros.

Les producteurs n’acceptent plus de penser que les frais d’avocats de Frédéric DAVID et Christine PERSAIS soient vraisemblablement pris en charge par l’association OPLGO Bretagne alors que personne n’a jamais mise en cause l’association de Bretagne qui se trouve mêlée à la procédure par la seule volonté des 2 mis en cause afin qu’elle en assume les coûts. C’est encore autant d’argent dont sont privés malhonnêtement les producteurs qui n’acceptent plus d’être les victimes de ces perturbateurs.

Au nom de tous les producteurs que nous représentons, nous demandons à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises afin de récupérer les sommes consignées et celles potentiellement dépensées à leur détriment, celui d’OPLGO, de nos associations et bien sûr d’OPLGO Bretagne, et ce, dans le seul intérêt personnel de 2 personnes qui sont exclues de l’OP et qui devraient depuis longtemps être exclues de l’association régionale OPLGO Bretagne.

Nous continuerons donc à mener cette bataille pour nos collègues qui nous ont élus et pour dissiper toutes interrogations, nous vous confirmons notre confiance ainsi qu’à la directrice OPLGO. Cette confiance est partagée, cher Fred, et vous ne devriez pas en douter puisqu’à ce jour aucun producteur n’a dénoncé son mandat de négociation à OPLGO dont vous êtes le président.

Tous ensemble nous ne lâcherons rien.

*Denis Besnier,
président association régionale
OPLGO NORMANDIE-PERCHE*

*Didier Savary
président association régionale
OPLGO PAYS DE LA LOIRE*

*Antoine Turmel
président association régionale
OPLGO NORMANDIE*